

VŒUX : D. VEREECKE AUX MANETTES

De gros gros chantiers en 2018

SAINTE-GENEVIÈVE La maire convalescente, c'est le 1er adjoint qui s'est chargé d'annoncer les gros projets. Et entre la maison médicale, la cantine et la salle des fêtes, ils ne manquent pas.

« Ne soyez pas inquiets, notre maire Jacqueline Vanbersel va très bien, elle est en maison de convalescence pour encore quelques jours, j'assure son intérim ». C'est par ce liminaire,

que Daniel Vereecke, premier adjoint, a entamé la cérémonie des vœux de la commune, ce vendredi 26 janvier. « Nous sommes une commune qui vient de dépasser le seuil des 3000 habitants, une commune attrayante pour tous ceux qui viennent de la banlieue nord de Paris par la RD1001, en fait c'est le premier village traversé en voiture. Ils y découvrent toutes les commodités, alors pourquoi ne pas venir s'y installer, avec un immobilier beaucoup moins onéreux que dans la région parisienne » Et ceci se traduit poursuivait-il, par des contraintes, particulièrement au niveau de l'infrastructure scolaire : en 4 ans 5 ouvertures de classes, 3 consécutives en élémentaire et 2 en maternelle. « Et dire, ajoute-t-il en souriant, qu'en 2014 nous avons failli subir une fermeture de classe ! » Tout ceci amène à évoquer les événements de 2017 et surtout les projets de 2018. Un gros sujet de satisfaction : la réfection de la RD1001 dans la totalité de la traversée du village. Autre chantier en cours : l'assainissement collectif du quartier du blanc mont, devant être remis aux normes. Des conditions



Pour la première fois, le 1er adjoint a présenté les vœux de la municipalité. Le maire Jacqueline Vanbersel a tout de même fait un passage en fin de cérémonie.

difficiles à cause d'une météo exécrable, bref, pas facile pour les riverains. Tout devrait être terminé en mars.

UNE CANTINE, ET UNE SALLE SOCIO CULTURELLE

Pour 2018, Mr Vereecke se réjouit des projets qui vont enfin voir le jour : l'aménagement de la RD46 aux abords des écoles, la cantine scolaire tant attendue, dont les travaux sont prévus début mars. « C'est un gros investissement précise Mr Vereecke : 1 600 000 €,

merci au département ! » Quant à la salle polyvalente, le dossier de subvention a été adressé en décembre afin d'être recevable pour 2018. Cette salle est prévue dans les locaux de l'ancienne entreprise « PREVOTE » à la sortie du village, et ce projet a déjà pris beaucoup de retard : « nous en sommes conscients » ajoute le premier adjoint qui enchaîne :

VIDÉOPROTECTION ET MAISON MÉDICALE

« Le reste des travaux d'assainissement va voir le jour, la fibre optique est arrivée, chaque propriété a son boîtier, la vidéoprotection va voir l'installation de 8 caméras pour commencer, 7 autres seront installées dans un deuxième temps ». En ce qui concerne la maison médicale, le premier coup de pioche est espéré cette année, Une première phase de 5 cabinets (1 médecin, (deux seraient souhaitables), 1 dentiste, les infirmières) et 12 logements dont 2 pour personnes âgées. « Une année chargée donc, conclut Mr Vereecke qui annonce que ces projets se réaliseront par la hausse de l'emprunt et non pas de la fiscalité locale.



Au conseil : l'Ilep va installer son siège

STE-GENEVIÈVE L'Ilep a choisi la commune pour installer son siège et plusieurs structures. Au conseil, Thierry Remond a remis en cause cette arrivée, privilégiant plutôt la construction de classes sur le terrain appartenant à la municipalité.

Le conseil du mardi 23 janvier revêtait un aspect un peu particulier, puisque la présidence en était assurée par Daniel Vereecke, premier adjoint, en l'absence de Madame Vanbersel actuellement en convalescence. L'ordre du jour prévoyait une séquence urbanisme : cette séquence concernait « la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'Urbanisme ». Une mesure nécessaire dans le cadre du projet « Ilep » Dans un souci de clarté, Mr Vereecke a fait distribuer à tous les membres du conseil, quelques documents techniques (plans) permettant de situer avec précision les zones de territoires concernées.

Concurrence dans la fibre

Mr Beaudoir a précisé à propos de l'installation de la fibre optique que le seul opérateur disponible actuellement est SFR, mais qu'Orange et Bouygues devraient se manifester à la fin de l'année.

Ensuite Mr Beaudoir a rappelé l'historique : L'ILEP qui a ses bureaux à Beauvais, Senlis Persan etc., recherchait un point plus central pour réunir ses activités. Ils ont contacté la commune et après réflexion il s'est avéré qu'à côté des écoles, proche de la future cantine, une parcelle de 8300m² appartient à la commune. Le bâtiment comprend la construction du siège social de l'ILEP, d'une salle multi-activité, une crèche, des bâtiments de stockage, des salles de formation des assistantes maternelles, pour le centre aéré, etc. Mr Vereecke précise qu'il a déjà envisagé l'ordre des travaux afin de minimiser les nuisances. La motion est adoptée à l'unanimité moins une voix, celle de Thierry Remond, qui déplore que

cela ampute la commune d'une parcelle qui ne va servir que partiellement les intérêts de la commune. Il préférerait voir d'ores et déjà, la construction de classes supplémentaires. D'autre part, à son avis, le projet empêche la future cantine de pouvoir s'étendre. Un échange s'engage, chacun défendant son point de vue avec conviction et courtoisie.

PEUT-ÊTRE UNE NOUVELLE CLASSE

Dans le cadre du compte rendu de la commission scolaire, Mr Vereecke précise que les travaux prévus sur la RD 46, à proximité des écoles justement vont créer des difficultés de circulation une signalétique va être mise en place. En ce

qui concerne les effectifs : « pour l'année prochaine nous sommes à +22 » résume Mr Vereecke, « nous suivons de très près l'évolution des nouveaux habitants, s'il devait y avoir une ouverture de classe, pré-cise-t-il, ce serait à l'école Pauchet et un bâtiment en dur, je ne veux plus entendre parler de modulaire ». Le transfert de certaines compétences à la communauté de communes « Thelloise » impose de solder les comptes correspondants, (assainissement principalement). C'est donc Madame Christel Marin qui fait adopter les comptes correspondants. L'adhésion au groupement d'achat du SE60 est ensuite exposée par Mr Maurieras, et adopté à l'unanimité.